

**CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2**

**PLAN D'ÉDUCATION TRIENNAL  
2007 – 2010**



*Instruire l'avenir!*

Approuvé le 19 juin 2007

### Les défis à relever en 2007-2008

- ✓ Gérer la croissance des effectifs scolaires représentant une augmentation de 21% et de 45 nouveaux enseignants en 2006-2007
- ✓ Ajouter la 12<sup>e</sup> année à l'école Desrochers et la 11<sup>e</sup> à Gabrielle-Roy
- ✓ Ouvrir une école publique élémentaire dans le Nord d'Edmonton
- ✓ Revendiquer, conjointement avec Grande Yellowhead Regional Division, auprès de la Province la construction d'une section de l'école Jasper Jr/Sr High pour accommoder l'école Desrochers à Jasper
- ✓ Introduire un modèle d'appui pour fournir plus de temps aux enseignants pour la préparation et le suivi des PIEL
- ✓ Bonifier le modèle d'appui aux élèves ayant des besoins spéciaux en retenant les services de deux psychoéducatrices et une éducatrice spécialisée à temps plein pour les écoles d'Edmonton.
- ✓ Implanter pour une deuxième année le PARSA misant sur l'évaluation au service de l'apprentissage
- ✓ Recruter des élèves ayants droit qui fréquentent les écoles d'immersion et anglaises
- ✓ Retenir un plus grand pourcentage d'élèves déjà inscrits dans les écoles du Conseil
- ✓ Acheter, des écoles anglaises, des cours du niveau secondaire à Jasper, Wainwright, Saint-Albert, Red Deer et Fort McMurray
- ✓ Appuyer les prématernelles opérant dans les écoles Boréal, Saint-Christophe, Citadelle, Desrochers, La Mission et La Prairie, là où les effectifs limités rendent difficile l'autosuffisance financière
- ✓ Aider à mettre sur pied une prématernelle à l'école publique du Nord
- ✓ Obtenir notre juste part du financement attribué aux autorités de santé pour continuer à employer un conseiller en comportement
- ✓ Construire une classe mobile à La Mission et en installer deux à Maurice-Lavallée
- ✓ Acheter deux laboratoires d'ordinateurs ambulants à Maurice-Lavallée
- ✓ Travailler de près avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter les activités d'un travailleur en établissement dans les écoles d'Edmonton
- ✓ Travailler de près avec le Comité d'acquisition d'une école secondaire à Saint-Albert
- ✓ Revendiquer une augmentation au financement du *Francophone Equivalency Access Grant* afin de mieux répondre aux besoins en équivalence
- ✓ Revendiquer l'équivalence de nos édifices scolaires
- ✓ Introduire des cours en 9<sup>e</sup> année à Maurice-Lavallée et un programme au secondaire à Gabrielle-Roy pour répondre aux élèves sous-scolarisés nouvellement arrivés ou issus de l'immigration
- ✓ Revendiquer un financement adéquat du ministère de l'Éducation afin de répondre à nos obligations contractuelles avec l'ATA
- ✓ Gérer le conseil scolaire le plus épars de la province avec une enveloppe administrative limitée à 6%
- ✓ Faire comprendre à la province qu'elle a des obligations pour financer la maternelle à temps plein
- ✓ Revendiquer auprès de la province ses obligations de répondre positivement à la demande de *Emergent Funding* pour deux projets: la construction d'une classe mobile à l'école La Mission et l'achat, l'installation et l'aménagement de deux classes mobiles à l'école Maurice-Lavallée équivalant à 750 000
- ✓ Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi en créant un poste de directrice des opérations, du transport et de la santé et sécurité, et en retenant les services d'Hour Zero pour la mise en œuvre de mesures de sécurité, d'urgence et contre la pandémie

## **Objectifs et résultats établis par le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire Centre-Nord**

Le ministère de l'Éducation demande que les autorités scolaires et les écoles adressent dans leurs plans des exigences relatives aux secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration. Le Conseil scolaire a incorporé dans son plan triennal des stratégies qui tiennent compte des secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration et ce, en fonction de ses résultats.

Le plan d'action triennal en éducation fait état des objectifs et des résultats que visent le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles au cours des trois prochaines années scolaires 2007-2008 à 2009-2010. Ce plan du conseil scolaire est axé sur l'apprentissage des élèves et le plein épanouissement de leur identité francophone. Le plan a été inspiré des plans triennaux des années précédentes, des consultations auprès des directions d'école tenues et de la retraite des conseillers.

## **Énoncé des responsabilités**

Le plan d'éducation du Conseil scolaire Centre-Nord pour les trois années à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 a été élaboré sous la direction du Conseil scolaire, conformément aux responsabilités énoncées dans la *School Act* et la *Government Accountability Act*. Le présent plan d'éducation a été élaboré dans le cadre des plans triennaux et financiers du gouvernement provincial. Le conseil scolaire s'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan.

## **Communication et distribution du plan triennal**

Conformément aux exigences d'Alberta Education, le plan éducatif sera publié sur le site WEB du Conseil scolaire au [www.csrcn.ab.ca](http://www.csrcn.ab.ca). En plus d'être disponible sur demande dans les bureaux du Conseil scolaire Centre-Nord, chaque école et chaque conseil d'école en recevra une copie. Un sommaire du plan sera distribué aux parents via l'Écho et les points saillants du plan seront communiqués au grand public par l'entremise d'un article dans les journaux locaux et dans les circulaires des écoles aux parents.

## Sommaire globale du pilier de responsabilisation Conseil scolaire du Centre-Nord – 2006-2007

Goal	Catégorie de Mesure	Rendement du Catégorie de Mesure	Mesure	Résultats du Conseil			Résultats provinciaux			Mesure d'évaluation		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous.	Écoles sécuritaires et bienveillantes	Problématique	Sécuritaire et bienveillante	84,2	87,6	86,5	84,2	84,4	82,7	Intermédiaire	Déclin	Problématique
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Acceptable	Choix de cours	75,5	78,0	78,4	78,5	78,1	76,9	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Qualité de l'éducation de base	85,8	88,9	89,6	87,6	87,7	86,0	Intermédiaire	Déclin	Problématique
			Taux d'abandon scolaire	5,3	3,5	5,4	4,7	4,9	5,3	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Taux d'achèvement (3 ans)	74,0	78,1	75,4	70,4	70,4	69,1	Élevée	Maintien	Bonne
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Problématique	Tests de rendement « Acceptable »	82,1	83,2	85,0	76,9	77,0	77,3	Intermédiaire	Déclin	Problématique
			Tests de rendement « Excellence »	13,6	15,9	17,9	19,1	19,4	19,4	Basse	Déclin	Problématique
	Rendement des élèves 10-12	Excellent	Diplôme « Acceptable »	87,7	89,7	88,8	84,7	85,7	85,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Diplôme « Excellence »	27,2	23,8	24,5	23,0	23,0	22,0	Très élevée	Maintien	Excellent
			Taux de participation	68,6	67,0	63,6	53,7	53,5	52,4	Très élevée	Maintien	Excellent
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Acceptable	Admissibles aux bourses Rutherford	44,4	37,3	34,9	37,2	35,3	33,9	Élevée	Amélioration	Bonne
			Taux de transition (4 ans)	39,8	41,6	40,8	39,5	37,0	34,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Préparation pour le monde du travail	77,6	84,3	87,3	77,1	77,0	74,7	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique
Objectif 3 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	Acceptable	Implication des parents	77,3	78,1	78,8	77,5	77,9	76,0	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
	Amélioration continue	Problématique	Amélioration d'école	72,2	77,2	77,8	76,3	76,8	73,2	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique

### Trois objectifs et résultats connexes sont établis par le ministère de l'Éducation:

#### **Premier objectif : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous**

- Résultat 1 Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant aux élèves.
- Résultat 2 Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
- Résultat 3 Les besoins des élèves à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.
- Résultat 4 Les élèves terminent leurs études secondaires.

#### **Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves**

- Résultat 5 Les élèves atteignent des normes élevées.
- Résultat 6 Rendement des élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.
- Résultat 7 Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Résultat 8 Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Résultat 9 Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.

#### **Troisième objectif : Autorité régionale hautement réceptive et responsable**

- Résultat 10 L'autorité scolaire entretient des relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.
- Résultat 11 L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

### Trois objectifs sont établis par le Conseil scolaire Centre-Nord:

- Résultat 12 Les écoles du CSCN garantissent la pérennité du fait français.
- Résultat 13 Les écoles catholiques du CSCN font la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.
- Résultat 14 Les écoles publiques du CSCN font la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.

## Nouvelles priorités et priorités en cours du Conseil scolaire Centre-Nord – 2007-2010

<b>Objectif provincial 1</b>	Les élèves ont la possibilité d'un apprentissage de grande qualité.
<b>Résultat provincial 1</b>	Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant aux élèves.
<b>Mesure provinciale 1.1</b>	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice.

Résultat 1.1		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	84,2	84,2
Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	86,5	82,7

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Global
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies : Des écoles bienveillantes et sécuritaires.**

**Cibles : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la sécurité des écoles et la bienveillance des élèves.**

- |   |  |
|---|--|
| a Les écoles offriront un environnement sain et sécuritaire où les élèves apprennent l'importance du respect, de l'entraide et d'un traitement équitable. |  |
|---|--|

b	Le Conseil aura offert des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de sa clientèle.	
c	Le Conseil maintiendra le poste d'agent de liaison foyer-école afin de faciliter l'intégration des élèves et des familles immigrantes.	
d	Le Conseil collaborera avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter la rentrée en poste d'un travailleur en établissement dans les écoles (TÉÉ) d'Edmonton. Un comité conjoint des deux organismes encadrera le travail du TÉÉ.	
e	Le Conseil explorera de nouvelles approches pour s'informer sur les besoins des nouveaux arrivants.	
f	Les administrateurs des écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy auront été proactifs dans leur approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec la Police.	
g	Le Conseil aura créé un poste de directrice des opérations, du transport et de la santé et sécurité.	
h	Le Conseil aura entrepris l'année II d'une entente de cinq ans avec Hour Zero pour la mise en œuvre d'un programme de mesures de sécurité, d'urgence et de pandémie.	
i	En collaboration avec les instances gouvernementales et Hour Zero, le Conseil aura introduit un plan d'urgence contre la pandémie en mettant l'accent sur la prévention.	
j	La responsable du transport assurera une meilleure sécurité et une supervision accrue dans l'autobus. On vise à responsabiliser les élèves plus vieux dans les autobus et à développer un esprit de fraternité entre les élèves.	
k	Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi.	

<b>Objectif provincial 1 – Résultat provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d’obtenir un apprentissage de grande qualité. Le système d’éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu’à ceux de la société et de l’économie.</b>
<b>Mesure provinciale 2.1</b>	<b>Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits du choix de cours qui est offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l’éducation physique et la technologie, et l’enseignement religieux (dans les écoles catholiques).</b>

<b>Résultat 2.1</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
<b>Choix de cours</b>		
Général	62,3	68,2
Parents	49,2	55,9
Élèves	73,4	76,8
Enseignants	64,3	72,0
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
<b>Choix de cours</b>		
Général	s. o.	s. o.
Parents	s. o.	s. o.
Élèves	s. o.	s. o.
Enseignants	s. o.	s. o.

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
Intermédiaire	Maintien	Acceptable

**Stratégies : La satisfaction par rapport aux choix des cours.**

- |   |  |
|---|--|
| a Le Conseil, en collaboration avec la FCSFA et l’ADLC, aura développé des cours en ligne pour toutes les matières de base de la 7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année. |  |
|---|--|



b	Le Conseil aura introduit les niveaux 10-11-12 à Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy, La Prairie, Saint-Christophe.	
c	Le Conseil aura négocié des partenariats avec des conseils avoisinants et aura conclu des ententes de collaboration cas par cas pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année, par exemple : cours de Français et d'Études sociales 10/20/30 à Red Deer; cours d'anglais et complémentaires à Wainwright; cours d'arts industriels à Saint-Albert; cours complémentaires avec Parcs Canada à Jasper.	
d	L'école Boréal aura mis en œuvre l'année III du projet pilote d'un « campus francophone » 9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année à Westwood High School par l'entremise d'un partenariat avec Fort McMurray Public Schools.	
e	Les écoles secondaires auront consulté les parents et les élèves, et elles les leur auront fourni de l'information décrivant les programmes du secondaire et leurs implications dans le choix de carrière, ex. identifier les genres de programmes qu'une petite école peut offrir.	
f	Le Conseil aura implanté et mesuré l'efficacité le programme d'activité physique quotidienne au niveau 1 <sup>re</sup> à 9 <sup>e</sup> année.	
g	Le Conseil aura privilégié l'embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.	
h	Le Conseil renouvellera ses efforts pour ouvrir une école secondaire à Saint-Albert pour desservir les élèves provenant des écoles nourricières Citadelle, La Mission et Père-Lacombe.	
i	Le Conseil aura développé une politique sur le bien-être, la santé physique, l'alimentation en accentuant l'éducation des élèves et des parents. Cela pourrait inclure une série d'articles dans l'Écho et les lettres circulaires, revoir l'utilisation de machines dans les écoles, des repas à la cafétéria, etc.	
j	Les écoles auront participé aux activités du mois de la santé en mars.	
k	En collaboration avec la Fédération du sport francophone de l'Alberta, le Conseil aura organisé en novembre 2007 une conférence sur le bien-être ouverte à la communauté.	
l	Le Conseil s'engage à être un partenaire dans l'organisation des Jeux francophones du Canada en 2008, ex. inviter des parents-bénévoles et les agents communautaires-scolaires à y participer; encourager la pleine collaboration des écoles.	

<b>Objectif provincial 1</b>	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
<b>Résultat provincial 2</b>	Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
<b>Mesure provinciale 2.2</b>	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.

<b>Résultat 2.2</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Qualité de l'éducation de base	85,8	87,6
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Qualité de l'éducation de base	89,6	86,0

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies : La qualité générale de l'éducation de base.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la qualité de l'éducation de base.**

a	Le Conseil aura mis en place une formation pour assurer que les employés intègrent pleinement sa vision et mission afin de renforcer leur engagement.	
b	Les conseillers se seront donnés plus de temps et d'occasions pour leur propre formation, ex. sessions avec Glen Taylor, Michelle Vaillancourt, Mariette Rainville, Dale Armstrong, etc., souper-causerie, participer aux ateliers de l'ASBA, explorer les cours au site web de l'ASBA et le guide des conseils scolaires de l'Ontario.	

c	Les conseillers auront participé au congrès annuel organisé par la FCSFA.	
d	Les écoles auront élaboré un profil de projet éducatif, y compris un gabarit électronique, basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.	
e	Le Conseil tentera de réduire le nombre d'élèves par classe de la maternelle à 3 <sup>e</sup> année afin d'atteindre le seuil provincial de 1 :17. Le seuil pour la taille des classes dans les divisions 4-6, 7-9 et 10-12 a été atteint.	

<b>Objectif provincial 1</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.</b>
<b>Résultat provincial 2</b>	<b>Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.</b>
<b>Mesure provinciale 2.3</b>	<b>Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de l'accès aux services offerts aux élèves dans leur communauté et satisfaits de l'efficience et de l'efficacité de ces services et programmes.</b>

<b>Résultat 2.3</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Accès aux services	62,3	
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Accès aux services	s. o.	s. o.

**Stratégies : La satisfaction de l'accès aux services offerts aux élèves.**

a	La majorité des écoles élémentaires auront introduit des activités de douance pour les élèves des niveaux 3 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.	
b	Le Conseil aura mis en œuvre les recommandations émanant du monitoring des programmes et services pour élèves ayant des besoins spéciaux.	
c	Le Conseil continuera à offrir un programme compréhensif de littératie précoce aux niveaux 1 et 2, et en y ajoutant des fonds du PARSA pour les niveaux 3-4-5-6, au besoin.	
d	Le Conseil appuiera les écoles et les enseignants qui font du coaching de sports d'équipe et individuels.	

e	L'administration aura revu le modèle parascolaire offert antérieurement à Citadelle.	
f	Le Conseil introduira un modèle d'appui qui fournira plus de temps pour la préparation et le suivi des PIEL aux enseignants de l'élémentaire et du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle qui ont plus de deux élèves ayant des besoins spéciaux dans leur salle de classe.	
g	Le Conseil bonifiera son modèle d'appui aux élèves ayant des besoins spéciaux en retenant les services de deux psychoéducatrices et d'une éducatrice spécialisée à temps plein pour les écoles d'Edmonton.	
h	Les écoles du Conseil auront accès aux services offerts par le Réseau en adaptation scolaire.	
i	Les élèves du Conseil auront accès dans leur communauté à des programmes et des services qui appuient les écoles.	

**Objectif provincial 1** Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.  
**Résultat provincial 3** Les besoins des élèves à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.  
**Mesure provinciale 3.1** Le taux de décrochage des élèves de 14 à 18 ans sera réduit.

Résultat 3.1		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN
Taux d'abandon scolaire	5,3	5,4
Mesure	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Taux d'abandon scolaire	4,7	5,3

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Global
Intermédiaire	Maintien	Acceptable

**Stratégies : Le taux de décrochage scolaire.**

a	L'administration du CSCN et des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront dressé un profil du décrocheur et introduit une programmation pour les élèves sous-scolarisés.	
b	L'école Maurice-Lavallée aura exploré des moyens pour réduire le taux de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire 2 <sup>e</sup> cycle.	
c	Les écoles du Conseil et le Centre francophone d'éducation à distance auront fait la promotion des cours en ligne pour les niveaux 10-11-12.	
d	Le Conseil, par l'entremise du Alberta Distance Learning Centre, du Centre francophone d'éducation à distance et de la FCSFA, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire 1 <sup>er</sup> cycle.	
e	Les élèves de 12 <sup>e</sup> année auront participé aux tests langagiers nationaux et/ou internationaux, ex. Commission de la fonction publique du Canada, Test de connaissance du français (TCF), Test d'évaluation du français (TEF), deux tests développés selon le cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe.	
f	Les élèves des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront accès au Campus de la Cité (Outreach High School), l'école secondaire alternative, située à la Cité francophone.	

<b>Objectif provincial 1</b>	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
<b>Résultat provincial 4</b>	Les élèves terminent leurs études secondaires.
<b>Mesure provinciale 4.1</b>	Le pourcentage d'élèves qui ont terminé leurs études secondaires dans les trois ans suivant leur entrée en 10 <sup>e</sup> année sera égal ou supérieur à la moyenne provinciale.

<b>Résultat 4.1</b>				
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Taux d'achèvement (3 ans)	74,0	70,4	75,4	69,1
Taux d'achèvement (4 ans)	79,6	76,2	74,6	73,6
Taux d'achèvement (5 ans)	81,2	78,6	74,7	76,0

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
Élevé	Maintien	Bonne

**Stratégies : Le taux d'achèvement,**

a	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait l'inventaire des choix d'études secondaires et d'emploi des finissants.	
b	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait le calcul du nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études secondaires et postsecondaires à l'extérieur de l'Alberta.	
c	L'école Maurice-Lavallée aura exploré des moyens pour favoriser un taux plus élevé d'élèves qui se dirigent vers les études supérieures après la 12 <sup>e</sup> année.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 5 &amp; 6</b>	<b>Les apprenants atteignent des normes élevées.</b>
<b>Mesure provinciale 5.1</b>	<b>Les résultats des élèves qui passent les tests de rendement en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et les résultats de la cohorte seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente, et atteindront ou dépasseront les normes de la province.</b>
<b>Mesure provinciale 6.1</b>	<b>Les résultats de la norme acceptable et la norme d'excellence des examens en vue du diplôme seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente et atteindront les normes de la province.</b>
<b>Mesure provinciale 6.2</b>	<b>Le pourcentage d'élèves qui ont passé au moins quatre examens en vue du diplôme sera supérieur à la moyenne provinciale.</b>
<b>Mesure provinciale 6.3</b>	<b>Le pourcentage d'élèves de la 12<sup>e</sup> année qui auront obtenu la bourse Rutherford sera supérieur à la moyenne provinciale.</b>

<b>Résultats 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3</b>							
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent</b>	<b>Résultat le plus récent</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans</b>	<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
	<b>CSCN</b>	<b>Province</b>	<b>CSCN</b>	<b>Province</b>	<b>CSCN</b>	<b>CSCN</b>	<b>CSCN</b>
Tests de rendement 3-6-9 Acceptable	82,1	77,0	85,0	77,3	Intermédiaire	Déclin	Problématique
Tests de rendement 3-6-9 Excellence	13,6	19,1	17,9	19,4	Basse	Déclin	Acceptable
Diplôme Acceptable	87,7	84,7	88,8	85,6	Élevée	Constant	Bonne
Diplôme Excellence	27,2	23,0	24,5	22,0	Très élevée	Constant	Excellente
Taux de participation	68,6	53,7	63,6	52,4	Très élevée	Constant	Excellente
Admissibles aux bourses Rutherford	44,4	37,2	34,9	33,9	Élevée	Amélioration	Bonne



**Stratégies : Les résultats des tests de rendement.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à atteindre les seuils « acceptable » et « excellence » aux tests de rendement 3-6-9.**

a) Les écoles auront offert des accommodements pour faciliter la participation des élèves aux tests de rendement et elles limiteront les demandes d'exemption.	
b) Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux tests de rendement.	
c) L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsable pour concevoir des tests de fin d'année en français et en mathématiques en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année.	
d) Le CSCN aura collaboré avec les autres conseils scolaires francophones et le ministère de l'Éducation pour créer ensemble des tests de fin d'année en commun pour les niveaux 1-2-4-5-7-8-10-11.	
e) L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsables pour concevoir des tests de compétences langagières à tous les niveaux.	
f) Le PARSA III mettra l'accent sur « l'évaluation au service de l'apprentissage » (l'évaluation formative).	
g) Les Services Pédagogiques auront fait l'inventaire des meilleures pratiques qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent la norme « excellence » aux tests de rendement.	
h) Les enseignants de l'anglais à l'élémentaire auront suivi des formations spéciales avec Betty Wiebe.	
i) Les écoles Gabrielle-Roy et du Nord auront piloté l'introduction à l'apprentissage de l'anglais en 2 <sup>e</sup> année auprès d'élèves identifiés par l'école et les parents comme ayant besoin d'une telle approche.	
j) Les directions d'école auront reçu de la formation sur l'évaluation avec le mentor Dale Armstrong.	
k) Les conseillers auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des tests de rendement.	
l) Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration.	
m) Les Services pédagogiques et les écoles auront implanté des activités pour améliorer la littératie et la numération précoce en maternelle et à l'élémentaire.	
n) Les élèves des écoles élémentaires auront bénéficié d'un programme de littératie précoce en 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> année, ainsi qu'en 3 <sup>e</sup> année grâce au PARSA III.	
o) Les élèves de l'élémentaire en difficulté de lecture auront eu accès à un camp d'été de 45 heures en lecture et en écriture.	
p) Le Conseil aura maintenu son adhésion à SOS Devoirs, un service ontarien sur le web pour aider les élèves des niveaux 4 à 12.	
q) Le Conseil aura introduit une nouvelle politique sur la lecture et les devoirs.	

**Stratégies : Les résultats des examens en vue de diplôme.**

a	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle auront mis en place une programmation qui permet aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme.	
b	Les conseillers scolaires auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des examens en vue du diplôme.	
c	Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en place un plan d'action pour l'amélioration.	

**Stratégies : Le taux de participation aux examens en vue du diplôme.**

a	Les écoles offrant le secondaire deuxième cycle assureront que le taux de participation aux examens en vue du diplôme continue à excéder la moyenne provinciale.	
b	Le CSCN aura exploré la possibilité pour les élèves de 12 <sup>e</sup> année d'assister à des sessions de préparation aux examens en vue du diplôme offertes par PrimeTutor.	
c	Le Conseil aura exprimé au ministère son objection à la publication universelle des résultats des tests de rendement et des examens en vue du diplôme.	

**Stratégies : La bourse Rutherford.**

a	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale.	
b	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle informeront les élèves dès la 10 <sup>e</sup> année relativement à la bourse Rutherford et elles feront en sorte que tous les élèves admissibles à la bourse remplissent le formulaire de demande.	
c	Les écoles secondaires exploreront les bénéfices d'introduire un « Tableau d'honneur ».	
d	L'administration du CSCN aura mesuré le nombre et la valeur des bourses obtenus annuellement par les élèves ayant terminé leurs études secondaires, et aura exploré comment élargir l'éventail de bourses disponibles pour les élèves.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 7</b>	<b>Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.</b>
<b>Mesure provinciale 7.1</b>	<b>Un taux acceptable d'élèves aura fait la transition du secondaire au postsecondaire dans les quatre ans suivant leur entrée en 10<sup>e</sup> année.</b>

<b>Résultat 7.1</b>				
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Taux de transition (4 ans)	39,8	39,5	40,8	34,6
Taux de transition (5 ans)	65,9	59,5	54,5	54,5

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Élevée	Maintien	Bonne

**Stratégies : Le taux de transition.**

a	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle auront mis l'accent sur l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour l'apprentissage continu.	
b	La conseillère pédagogique au secondaire et les directions d'écoles secondaires auront créé un modèle d'offre de services itinérant en orientation pour les écoles en région.	
c	Le CSCN aura augmenté le temps d'offre de service du conseiller itinérant en orientation.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 8</b>	<b>Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.</b>
<b>Mesure provinciale 8.1</b>	<b>Un pourcentage important de parents et d'enseignants estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.</b>

Résultat 8.1		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Préparation pour le monde du travail	77,6	77,1
Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Préparation pour le monde du travail	87,3	74,7

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Problématique
Intermédiaire	Déclin significatif	Problématique

**Stratégies : La préparation pour le monde de travail.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la préparation des élèves au monde du travail.**

a	Les écoles auront mis l'accent sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.	
b	Le CSCN aura étudié la pertinence de commencer et de continuer à enseigner l'Espagnol comme troisième langue à partir de la 4 <sup>e</sup> année.	
c	L'école Gabrielle-Roy explorera la possibilité d'offrir un cours facultatif en langue arabe.	
d	Le CSCN aura exploré de nouveaux moyens pour offrir une aide accrue aux élèves du secondaire ayant des besoins en Anglais langue seconde.	
e	Les écoles ont implanté le nouveau programme d'études sociales.	
f	Un comité du Conseil continuera à étudier la question de la sous-scolarisation d'élèves migrants et immigrants et aura fait l'expérimentation de nouvelles initiatives pour y répondre à Maurice-Lavallée et à Gabrielle-Roy.	
g	Le Conseil revendiquera des fonds provinciaux pour la mise en place de programmes pour les élèves sous-scolarisés.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 9</b>	<b>Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.</b>
<b>Mesure provinciale 9.1</b>	<b>Un pourcentage important d'élèves, de parents et d'enseignants sont satisfaits que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.</b>

<b>Résultat 9.1</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Citoyenneté active	73,5	76,6
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Citoyenneté active	78,7	74,8

<b>Résultat 9.1</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Intermédiaire	Déclin significatif	Problématique

**Stratégies : Citoyenneté active.**

**Cibles : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à relever la confiance des parties prenantes par rapport à la citoyenneté activé des élèves.**

a	Les écoles auront mis sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, etc.	
b	Des écoles auront mis en œuvre un programme de civisme et de citoyenneté, ex. PACTE, Appui aux comportements prosociaux (ACP), Plein feu sur l'intimidation, DARE, SOS Politesse.	
c	Les écoles auront encouragé la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement Jeunesse, FJA, Forum pour jeunes canadiens, Caravane de la tolérance, sessions de leadership, Chambre économique de l'Alberta, élections en salle de classe et au niveau de l'école.	
d	Les enseignants auront fait la promotion de la fierté francophone dans des cours comme Carrière et Vie.	

<b>Objectif provincial 3</b>	<b>Autorité régionale hautement réceptive et responsable</b>
<b>Résultat provincial 10</b>	<b>L'autorité scolaire entretient des relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.</b>
<b>Mesure provinciale 10.1</b>	<b>Un pourcentage important de parents et d'enseignants seront satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.</b>

<b>Résultat 10.1</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat de l'an passé Province</b>
Implication des parents	77,3	77,9
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Implication des parents	78,8	76,0

<b>Résultat 10.1</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Intermédiaire	Maintien	Acceptable

**Stratégies : Implication des parents.**

a	Les écoles auront encouragé concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant.	
b	Les écoles auront encouragé une plus forte participation des parents au sein du conseil d'école, des sociétés de parents et des Sociétés de parents pour l'éducation francophone (SPEF).	
c	Le Conseil aura retenu les services d'un formateur pour former les membres des conseils d'école qui le désirent.	
d	Le Conseil aura organisé une rencontre annuelle avec les présidences des conseils d'école et/ou des membres des conseils d'école lors du Colloque de la FPFA.	
e	Les conseillers se seront déplacés pour assister à des réunions des conseils d'école.	

f	Les écoles joueront leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.	
g	Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève, ex. ateliers sensibilisation, soirée « Surfer en français », Fête francophone, camp d'intégration culturelle avec l'AMFA.	
h	L'école aura été sensibilisée à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'exogamie, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève.	
i	Le Conseil aura exploré la faisabilité d'offrir un camp d'été pour les élèves du secondaire ayant des besoins en francisation, ex. échange à Drummondville; remettre un certificat aux participants et remercier les familles là-bas.	
j	Le Conseil aura sensibilisé les parents sur l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants, ex. dépliant sur leur rôle d'éducateur complice avec l'école pour le développement de l'enfant.	
k	Le Conseil et ses écoles auront établi et maintenu des relations de partenaires avec des organismes, tels que : Campus St-Jean, FPFA, FJA, AMFA, AJFAS, RAFA, PANE, Réseau santé albertain, Fédération du sports de l'Alberta, Fédération des Jeux francophones, UniThéâtre, Centre de développement musical, GRC et le programme DARE, Centre d'arts visuels, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Centre de ressources, Dictée des Amériques, Dictée PGL, Société des jeux francophones de l'Alberta, etc.	
l	Le Conseil aura formé un nouveau partenariat avec Big Brothers Big Sisters Edmonton & Area (BBBS) pour mettre sur pied un programme de mentorat jeunesse pour les écoles francophones d'Edmonton. Une responsable à temps plein sera embauchée pour coordonner et superviser les jumelages avec des bénévoles de la communauté francophone, les enfants et leurs familles en commençant aux écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée.	
m	Les conseillers et l'administration auront identifié des moyens pour reconnaître les employés qui s'impliquent dans la communauté, ex. les remercier aux réunions du Conseil, remettre des certificats de reconnaissance.	



<b>Objectif provincial 3</b>	<b>Autorité régionale hautement réceptive et responsable</b>
<b>Résultat provincial 11</b>	<b>L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.</b>
<b>Mesure provinciale 11.1</b>	<b>Un pourcentage important d'enseignants sera satisfait que leur école et les écoles du Conseil scolaire se sont améliorées au cours des trois dernières années.</b>
<b>Mesure provinciale 11.2</b>	<b>Un pourcentage important d'enseignants conviendront, qu'au cours des trois à cinq dernières années, les occasions de perfectionnement professionnel et de formation en cours d'emploi offertes par le Conseil scolaire ont été ciblées, systématiques et qu'elles ont contribué de manière significative à leur épanouissement professionnel.</b>

<b>Résultat 11.1</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
<b>Qualité de l'éducation</b>		
Général	85,8	87,6
Parents	76,3	81,8
Élèves	87,9	86,4
Enseignants	93,1	94,7
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
<b>Qualité de l'éducation</b>		
Général	89,6	86,0
Parents	82,3	79,0
Élèves	89,4	85,1
Enseignants	93,9	93,8

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Intermédiaire	Déclin significatif	Problématique

<b>Résultat 11.2</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	80.9	78,8
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	s. o.	s. o.

**Stratégie : L'amélioration de l'école.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à relever la confiance des parties prenantes par rapport à l'amélioration des écoles.**

a Dans son sondage de satisfaction annuel, le Conseil aura demandé aux enseignants s'ils considèrent que leur école et le CSCN se sont améliorées depuis les trois dernières années.	
--	--

**Stratégies : Le perfectionnement professionnel.**

a Les Services pédagogiques auront mis en œuvre leur plan d'action pour l'implantation du PARSA renouvelé sur la différenciation pédagogique.	
b Le comité PARSA III, sous la présidence des conseillères pédagogiques, aura mis à jour annuellement son plan triennal afin de mieux refléter les besoins en formation des enseignants.	
c Un plus grand nombre d'enseignants auront participé à des congrès canadiens comme l'ACREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, etc.	
d Les écoles auront développé leur propre plan de perfectionnement professionnel dans le cadre de leur projet éducatif.	
e Le Conseil aura subventionné des journées pédagogiques en novembre et en mars.	
f Le Conseil aura dédié des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, du personnel de soutien et des concierges.	
g De concert avec le CÉDÉFA, la FCSFA, l'ATA, le Campus Saint-Jean et la DÉF, le Conseil aura entrepris et contribué financièrement aux efforts de développement professionnel de son personnel administratif et aux aspirants à l'administration scolaire.	

h	Le Conseil aura mis sur pied une approche de mentorat pour soutenir les nouvelles directions d'école.	
i	Le Conseil aura augmenté le temps en administration pour les directions d'école à Boréal, Citadelle, Desrochers, La Prairie, La Mission, Gabrielle-Roy et Saint-Christophe.	
j	Le Conseil maintiendra son programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 1</b>	<b>Améliorer la coordination des services destinés aux enfants.</b>
<b>Stratégies : La coordination des services</b>	
a	Le Conseil continuera à gérer le Réseau d'adaptation scolaire dans sa capacité de conseil tutelle.
b	Les écoles du Conseil auront utilisé les services de diagnostique, d'évaluation, de formation et de coordination offerts par le Réseau.
c	Le Conseil, de concert avec la FCSFA, aura participé à l'élaboration d'un plan de service dans le cadre du Student Health Initiative Program (SHIP) géré par les conseils francophones et administré par le Réseau en adaptation scolaire.
d	Le Conseil aura appuyé la FCSFA dans ses revendications pour un financement de base adéquat pour le Réseau en adaptation scolaire.
<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 2</b>	<b>Offrir des services en francisation pour les élèves et les parents.</b>
<b>Stratégies : La francisation.</b>	
a	Le CSCN aura mis en œuvre des programmes et services pour les enfants de la prématernelle et de la maternelle grâce à la nouvelle subvention provinciale en francisation pour les enfants à partir de l'âge de 3,5 ans.
b	Les écoles auront offert une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.
c	Le Conseil aura piloté des activités de francisation et d'intégration du français au foyer, ex. offrir ou subventionner des cours de français tôt dans l'année et plus souvent.

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 3</b>	<b>Fournir des services qui appuient les élèves issus de foyers exogames et immigrants.</b>
<b>Stratégies : L'appui aux familles exogames</b>	
a	Les employés du Conseil percevront l'exogamie comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.
b	Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, colloque sur l'exogamie, cours de français pour adultes, etc.
c	Le Conseil aura retenu le contractuel Richard Vaillancourt à raison de 65 jours pour mener le dossier de la construction identitaire des élèves.
<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 4</b>	<b>Poursuivre les efforts dans le domaine du préscolaire.</b>
<b>Stratégies : Le préscolaire</b>	
a	Le Conseil et les écoles élémentaires auront implanté les recommandations de l'étude du Conseil sur l'éducation préscolaire.
b	Le Conseil aura retenu les services du contractuel en éducation préscolaire, Richard Vaillancourt, pour porter le dossier du préscolaire et d'implanter les recommandations de son rapport « Étude de faisabilité : mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord ». Le but du projet est de mettre progressivement en place un modèle uniforme et un plan pour renforcer la langue et la culture françaises. Le consultant aura accompagné les 10 prématernelles dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : rencontres du comité consultatif, formation des éducatrices, système central de services comptables, stratégies de francisation, appui financier aux prématernelles situées en région, soutien d'un webmestre et de techniciens en TIC ainsi que logiciel de pages Web.
c	Le Conseil aura appuyé les parents de la nouvelle école publique du Nord dans la mise en œuvre d'une prématernelle.
d	Les programmes de prématernelle situés dans les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Mission, La Prairie et Citadelle auront reçu un don du Conseil pour renforcer leur programmation.

e	Le Conseil aura invité les éducatrices des pré-maternelles à des activités de formation.	
f	Les programmes de maternelle auront mis plus d'accent sur l'intervention précoce en pré-lecture et pré-écriture.	
g	Le Conseil revendiquera du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein et un programme de prématernelle pour les enfants à risque.	
h	Le Conseil aura facilité le déménagement complet du Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (la garderie CEPP) à l'école Gabrielle-Roy.	
i	Le Conseil aura poursuivi une troisième année de partenariat avec Avantage ABC (ABC Head Start) permettant à des enfants d'âge préscolaires et provenant de foyers défavorisés de recevoir une programmation spécialisée. Le programme déménagera à l'école publique du Nord à l'été 2007.	
j	Le Conseil aura appuyé les écoles qui ouvriront un programme de garde avant et après l'école.	
<b>Objectif du CSCN 4                    Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>		
<b>Résultat du CSCN 5                Privilégier des moyens pour améliorer la construction identitaire des élèves.</b>		
<b>Stratégies : La construction identitaire.</b>		
a	Le Conseil aura mis sur pied un comité d'intervenants (conseillers, enseignants, parents, élèves) pour développer un plan d'intervention sur la construction identitaire et l'intégration communautaire. Ce plan identifiera les conditions gagnantes nécessaires pour favoriser la durabilité et le transfert de la langue, de la culture et de l'identité chez les élèves. Des indicateurs de réussite et des règles de conduite seront identifiés ainsi que des recommandations de pratiques pour assurer l'actualisation du concept de la construction identitaire.	
b	Les écoles auront mis en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.	
d	Les élèves franco-dominants auront été valorisés et auront pu s'épanouir pleinement dans les écoles du CSCN.	
c	Le comité Construction identitaire aura répertorié les sites d'excursions où les élèves recevront les visites en français; le comité mesurera la pertinence des activités et développera un inventaire des pratiques gagnantes.	
d	Le Conseil entreprendra pour la troisième année un projet conjoint « 6 points de service » avec l'ACFA provinciale pour activer des activités de nature communautaires et scolaires aux écoles Citadelle, La Mission, La Prairie, Saint-Christophe, Boréal et Desrochers.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 6</b>	<b>Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.</b>

**Stratégies : Un financement équivalent.**

a	Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés, ex. augmentation au financement du <i>Francophone Equivalency Access Grant</i> ; espace, opération et formation pour la maternelle à temps plein et pour la prématernelle; ouverture et opération de petites écoles; tous les cours en ligne du programme secondaire 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles; promotion des écoles, recrutement d'ayants droit et rétention des élèves dans les écoles; financement découlant des amendements à la Loi scolaire.	
b	Le Conseil aura exploré, par le biais de la FCSFA, les possibilités de partager des services dans les domaines de la formation, de l'éducation en ligne, de besoins exceptionnels, ex. le Réseau en adaptation scolaire, le Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel, etc.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 7</b>	<b>Fournir aux élèves et aux employés des édifices scolaires équivalents à ceux de la majorité.</b>

**Stratégies : Des édifices équivalents.**

a	Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones sur son territoire aient accès à l'éducation française.	
b	Le Conseil aura revendiqué l'acquisition d'édifices équivalents pour les écoles Gabrielle-Roy, La Prairie, Desrochers et Saint-Christophe.	
c	Le Conseil aura ouvert une école élémentaire publique dans le Nord de la ville d'Edmonton en louant d'Edmonton Catholic Schools des espaces à St-Patrick School.	
d	Le Conseil aura exploré la possibilité d'ouvrir de nouvelles écoles sur son territoire, plus particulièrement une école secondaire catholique à Saint-Albert pour desservir les élèves de La Mission, Citadelle et Père-Lacombe, et une école élémentaire catholique à Sherwood Park.	
e	Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservis pour mieux faire connaître l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.	
f	Le Conseil continuera à demander à la Province de subventionner la construction, à l'école publique Gabrielle-Roy, d'un gymnase de standard « école secondaire » et l'aménagement du présent gymnase en salles de cours d'études professionnelles et technologiques ou en bibliothèque/ laboratoire d'informatique.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 8</b>	<b>Accroître le nombre d'élèves, le profil du conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone.</b>
<b>Stratégies : La promotion du Conseil et de ses écoles.</b>	
a	Le Comité DPR aura élaboré, mis en œuvre et révisé son plan d'action annuel de promotion, de recrutement et de rétention.
b	Le Conseil utilisera le règlement ministériel Student pour obtenir de tous les conseils scolaires sur son territoire les noms et coordonnées des élèves de parents ayant droit à l'école francophone en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi scolaire albertaine. Ensuite, le Conseil enverra un dépliant et une lettre à tous ces élèves afin d'informer leurs parents sur les avantages de l'école francophone.
c	Le Conseil aura embauché des agents de recrutement « à niche » ex. immigrants, militaires, africains.
d	Le Conseil aura embauché un agent de recrutement pour les communautés non desservies par les écoles du CSCN.
e	Le Conseil aura appuyé les écoles dans leurs initiatives de promotion, de recrutement et de rétention des élèves.
f	Le Conseil aura utilisé les données provenant de son logiciel LAMI pour mieux comprendre les causes de migration des élèves, ex. la difficulté à recruter et retenir les ayants droit, la perception que l'offre est insuffisante, etc.
g	L'école Maurice-Lavallée aura exploré l'implantation de programmes à niche, ex. soccer, beaux-arts.
h	Le Conseil aura exploré la possibilité de subventionner une excursion interprovinciale pour les élèves de 9 <sup>e</sup> année qui sont inscrits en 10 <sup>e</sup> année.
i	Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront exploré la faisabilité de suivre des cours dans une école ou l'autre, p. ex. des cours de mécano robotique à Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée; des cours d'arts industriels accessible aux élèves de Gabrielle-Roy à Maurice-Lavallée; un cours d'esthétique à Gabrielle-Roy.
j	Le Conseil aura calculé le pourcentage d'élèves ayants droit sur son territoire et mettra en place des moyens pour augmenter les effectifs à partir de ces nouveaux élèves.
k	Le Conseil aura essayé de faire inclure un lien dans les sites web de Chambre de commerces, villes, etc.



<b>Objectif du CSCCN 5</b>	<b>Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.</b>
<b>Résultat du CSCCN 9</b>	<b>Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique.</b>
<b>Stratégies : L'éducation catholique.</b>	
a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.
b	Le Conseil aura fait en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.
c	Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).
d	Le Conseil aura subventionné des retraites de fin d'année et autres pour les élèves des niveaux 7 à 12, ainsi que des retraites pour les enseignants et administrateurs scolaires.
e	Les conseillers catholiques auront rencontré la conseillère pédagogique en enseignement religieux et auront pris connaissance de son plan triennal.
<b>Objectif du CSCN 6</b>	
<b>Faire la promotion de l'éducation éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non-confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.</b>	
<b>Résultat du CSCN 10</b>	
<b>Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances.</b>	
<b>Stratégies : L'éducation publique.</b>	
a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures et croyances.
b	Le Conseil aura pris des moyens pour faire connaître et valoriser l'éducation non-confessionnelle et ses écoles publiques.
c	Le Conseil aura subventionné des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de la communauté publique.
d	L'école publique Gabrielle-Roy aura embauché un responsable de l'animation culturelle.
e	Le Conseil revendiquera la construction d'une nouvelle école pour Desrochers et la modernisation de l'école publique Gabrielle-Roy, ses deux premières priorités, respectivement, dans son Plan capital.

## Faits saillants du budget

En 2006-2007, le Conseil a connu une augmentation de 21% dans ses effectifs scolaires.

En 2007-2008, le Conseil projette une augmentation de 6,5%.

Le Conseil ouvre une nouvelle école élémentaire, l'école publique du Nord à Edmonton.

Le Conseil gèrera 12 écoles.

Le nombre d'enseignants augmentera de 12% de 148,39 à 166,84 afin de réduire la taille des salles de classe au primaire et d'offrir des programmes et services plus équivalents au secondaire.

Les salaires pour le personnel de soutien augmenteront de 3%.

Le nombre d'employés de soutien augmentera de 6% en vu du nombre grandissant d'élèves ayant des besoins spéciaux.

Une plus grande somme sera affectée pour les élèves ayant des besoins spéciaux.

Les écoles secondaires offriront plus de cours d'Études Professionnelles et Technologiques.

Le Conseil maintiendra sa politique d'offrir un service de transport scolaire gratuit à tous ses élèves et visera à réduire la durée des trajets à moins de 60 minutes.

Le coût des contrats, matériaux et services augmentera de 3 à 5%.

## Risques significatifs

La convention collective n'a pas été négociée avec l'ATA.

Les subventions provinciales pour l'éducation sont inférieures au coût de la vie et à l'ancienne convention collective négociée avec l'ATA en 2002.

Le Conseil doit ouvrir de nouvelles écoles pour répondre à ses obligations sous l'art. 23 de la Charte, par exemple à Sherwood Park, Edmonton-Millwoods, St-Albert, Red Deer, Jasper.

Le Conseil offre la maternelle à temps plein depuis 1997, mais la province ne subventionne que la moitié.

Le Conseil appuie financière les prématernelles qui œuvrent dans ses écoles, mais la province ne subventionne pas le préscolaire.

La province subventionne l'équivalence (Francophone Equivalency Access Grant) mais à un taux inférieur aux besoins réels identifiés par les conseils scolaires francophones.

Le coût du transport et des nouveaux trajets sont aptes à être plus élevé qu'indiqué dans le budget.

En dépit de financement provincial, les écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy introduiront des cours et programme au secondaire pour répondre aux élèves sous-scolarisés nouvellement arrivés ou issus de l'immigration.

Le Conseil scolaire étant un des plus éparses de la province, il est difficile de gérer avec une enveloppe administrative limitée à 6%.

Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi, mais la province refuse toujours d'appuyer financièrement cette dépense importante pour laquelle le Conseil a dû créer un poste de directrice des opérations, du transport et de la santé et sécurité et en retenant les services-experts d'Hour Zero pour la mise en œuvre de mesures de sécurité, d'urgence et contre la pandémie.

Pour de plus amples détails sur le budget et le Plan capital, consultez le site web du Conseil scolaire Centre-Nord [www.csrcn.ab.ca](http://www.csrcn.ab.ca)

**Budget initial 2007-2008**  
[www.csrcn.ab.ca/publications/etatsfin.htm](http://www.csrcn.ab.ca/publications/etatsfin.htm)

<b>2006-2007 révisé (mai 2007)</b>		<b>2007-2008 initial</b>		<b>Variation</b>
# élèves	2323	# élèves	2475	6,5%
étp enseignants	149,06	étp enseignants	164,84	10,6%
étp appui	63,47	étp appui	64,91	2,3%
ratio élève/enseignant	15,65	ratio élève/enseignant	15,01	-4,1%
<b>Revenus</b>		<b>Revenus</b>		
<i>Instruction</i>	18 390 220 \$	<i>Instruction</i>	19 905 632 \$	8,2%
<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 520 792 \$	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 637 104 \$	2,6%
<i>Transport</i>	3 686 510 \$	<i>Transport</i>	4 263 752 \$	15,7%
<i>Administration</i>	1 250 514 \$	<i>Administration</i>	1 297 534 \$	3,8%
<i>Services externes</i>	1 346 914 \$	<i>Services externes</i>	1 122 976 \$	-16,6%
<b>Total</b>	<b>29 194 950 \$</b>	<b>Total</b>	<b>31 226 998 \$</b>	<b>7,0%</b>
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>		
<i>Instruction</i>	18 315 220 \$	<i>Instruction</i>	20 375 632 \$	11,2%
<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 420 792 \$	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 637 104 \$	4,9%
<i>Transport</i>	3 586 510 \$	<i>Transport</i>	4 173 752 \$	16,4%
<i>Administration</i>	1 250 514 \$	<i>Administration</i>	1 297 534 \$	3,8%
<i>Services externes</i>	1 346 914 \$	<i>Services externes</i>	1 122 976 \$	-16,6%
<b>Total</b>	<b>28 919 950 \$</b>	<b>Total</b>	<b>31 606 998 \$</b>	<b>9,3%</b>
<b>Surplus (déficit)</b>		<b>Surplus (déficit)</b>		
<i>Instruction</i>	75 000 \$	<i>Instruction</i>	(470 000) \$	
<i>Opérations &amp; Entretien</i>	100 000 \$	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	- \$	
<i>Transport</i>	100 000 \$	<i>Transport</i>	90 000 \$	
<i>Administration</i>	- \$	<i>Administration</i>	- \$	
<i>Services externes</i>	- \$	<i>Services externes</i>	- \$	
<b>Total</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>Total</b>	<b>(380 000) \$</b>	

(1) Les étp des services pédagogiques ne sont pas inclus ci-haut mais la dépense se trouve dans l'enveloppe d'instruction (4,35 enseignant et 2 appuis).

(2) Les étp du Réseau d'adaptation ne sont pas inclus ci-haut mais la dépense se trouve dans l'enveloppe des services externes (3,7 certifiés et 2 appuis).

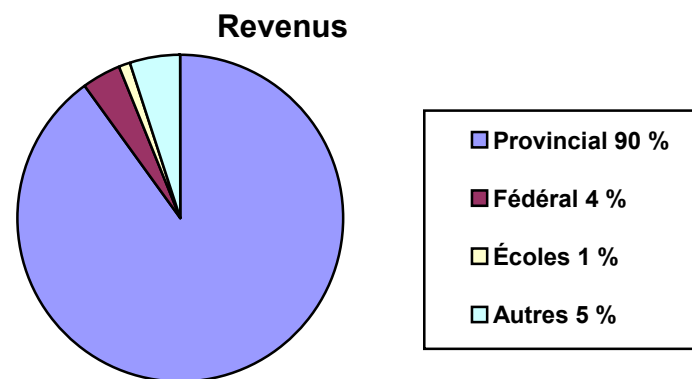
(2) Les étp du bureau central ne sont pas inclus ci-haut mais la dépense se trouve dans l'enveloppe de l'administration (2 certifiés et 8 soutiens).

	<b>Instruction</b>	<b>O &amp; E</b>	<b>Transport</b>	<b>Administration</b>	<b>Services externes</b>	<b>TOTAL</b>
Revenus par élèves	8 042,68 \$	1 873,58 \$	1 722,73 \$	524,26 \$	453,73 \$	12 616,97 \$
Dépenses par élèves	8 232,58 \$	1 873,58 \$	1 686,36 \$	524,26 \$	453,73 \$	12 770,50 \$

## Budget 2007-2008

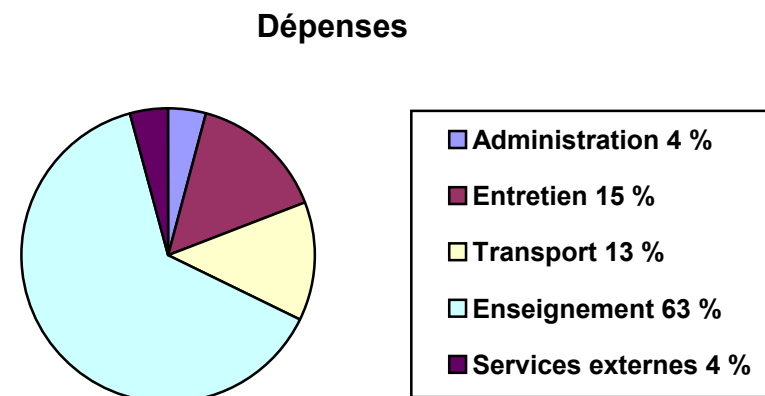
### REVENUS

Provincial	27 957 993 \$
Fédéral	1 178 728 \$
Dons	5 000 \$
Frais, ventes et services	436 869 \$
Intérêts	90 000 \$
Locations d'édifices	34 810 \$
Fonds générés par les écoles	300 000 \$
Amortissement	1 223 598 \$
<b>TOTAL</b>	<b>31 226 998 \$</b>



### DÉPENSES

Enseignement M -12	19 905 632 \$
Opération et entretien des écoles	4 637 104 \$
Transport des élèves	4 263 752 \$
Administration centrale	1 297 534 \$
Services externes	1 122 976 \$
<b>TOTAL</b>	<b>31 606 998 \$</b>



**Surplus / (Déficit) (380 000 \$)**

### Plan capital 2007-2010

Priorités	Activités	Années	Coûts
1	<b>École Desrochers M à 12<sup>e</sup></b> – Jasper		
Location	Louer au Jasper Jr/Sr HS : salle de musique, gymnase 1-2 salles de classes	2007-2008	50 000/an
Location	Louer le local de la Légion canadienne	2007-2008	103 000/an
Construction	Construire une addition à même Jasper Jr/Sr HS (Public/Public Partnership) (2334 m <sup>2</sup> )	2007-2008	6 408 000
2	<b>La Prairie M à 9<sup>e</sup></b> – Red Deer		
Construction	Construire une école M à 12 <sup>e</sup> année (2492 m <sup>2</sup> )	2007-2008	6 836 000
3	<b>Gabrielle-Roy M à 11<sup>e</sup></b> – Edmonton		
Modernisation	Phase 2 : gymnase (1029 m <sup>2</sup> )	2007-2008	600 000
	Phase 3 : rénovation complète (5912 m <sup>2</sup> )	2007-2008	2 800 000
		2008-2009	15 850 000
4	<b>École secondaire à Saint-Albert</b>		
Construction		2008-2009	6 825 726
5	<b>École La Mission M à 9<sup>e</sup></b> – Saint-Albert		
Portatives	Acquérir une salle de classe mobile	2007-2008	250 000
6	<b>Maurice-Lavallée 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup></b> – Edmonton		
Portatives	Acquérir deux salles de classes mobiles (ou louer une école ailleurs pour 7 <sup>e</sup> / 8 <sup>e</sup> )	2007-2008	50 000
	Refaire l'entrée pour améliorer la sécurité et l'accueil	2008-2009	1 000 000
7	<b>École publique du Nord M à 6<sup>e</sup></b> – Edmonton		
Location	Louer St. Patrick School d'ECS (2000 à 2500 m <sup>2</sup> )	2007-2008 annuellement	260 000/an
8	<b>Citadelle M à 9<sup>e</sup></b> – Legal		
Location	Construire laboratoire de sciences	2007-2008	140 000
	Louer le gymnase, la salle d'art et la cuisine du Centre scolaire et communautaire		39 000/an
	Refaire l'entrée pour améliorer la sécurité et l'accueil	2008-2009	500 000
9	<b>École catholique 7e à 10e</b> – St-Albert		
Portatives	Installer 8 mobiles au Servus Leisure Centre	2008-2009	350 000/an
10	<b>École catholique M à 3e</b> – Sherwood Park		
Portatives	Installer 6 classes mobiles	2008-2009	250 000/an
11	<b>Boréal M à 12<sup>e</sup></b> – Fort McMurray		
	Réparer le toit	2008-2009	250 000
	Refaire l'entrée pour améliorer la sécurité et l'accueil	2008-2009	600 000
12	<b>Saint-Christophe M à 12<sup>e</sup></b> – Wainwright		
	Construire un laboratoire ÉPT et acheter de l'équipement	2007-2008	140 000
	Moderniser les systèmes de chauffage et de ventilation	2008-2009	160 000
13	<b>Bureau central</b> – Edmonton		
	Construire un édifice de 15 000 p <sup>2</sup>	2009-2010	4 800 000

\*Pour détails additionnels, voir le BLIMS Projects sur le site Web du ministère de l'Éducation.

## Plan des immobilisations pour *l'ajout possible de niveaux scolaires – 2007-2016*

Écoles	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<b>Desrochers</b> Jasper	M-12								
<b>Gabrielle-Roy</b> Edmonton	M-11	M-12	7-12						
<b>La Prairie</b> Red Deer		M-10	M-11	M-12					
<b>École publique</b> <b>Nord</b> Edmonton	M-6								

## Plan des immobilisations pour *l'ouverture possible d'écoles 2007-2016*

Nouvelle école	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
École secondaire catholique Saint-Albert		7-10							
École élémentaire catholique Sherwood Park		M-3							
École intermédiaire catholique Edmonton		7-8							
École élémentaire publique Edmonton	M-6								
Rocky Mountain House				M-6					
Beaumont/Leduc				M-6					
Spruce Grove/Stony Plain				M-6					
Lloydminster					M-6				
Camrose						M-6			
Morinville							M-6		

S:\DATA\WINWORD\HENRI\Rapports\Rapports 2006-2007\Plan triennal 2007-10 Final.doc